ACCUEIL DES FRATRIES. ANALYSE DE L'EXPERIENCE DES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT DANS LE CADRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

(2006)

REGINE SCELLES (DIR.), CLEMENCE DAYAN, INGRID PICON

UNIVERSITE DE ROUEN

Objectifs : La recherche[1] part du constat de la diversité des politiques européennes en matière de placement de fratries, qui vont du placement conjoint systématisé à l'évitement du regroupement de la fratrie. Sur cette toile de fond, l'association SOS Villages d'Enfants (existant depuis 1956) a pour objectif d'offrir un cadre familial permettant aux fratries placées de pouvoir grandir ensemble. La présente étude s'inscrit dans un programme de travaux systématisés développé par l'association pour cerner le plus objectivement possible les avantages et les inconvénients de ses pratiques. Il est ici question de dresser un « état des lieux » de l'accueil des fratries d'après l'expérience des professionnels travaillant dans les villages de l'association.

Méthodologie : L'équipe a proposé un espace de parole de deux heures à des professionnels (volontaires) accueillant des fratries en Villages d'enfants. La 1e séance réunissait 8 psychologues, la 2e, 12 éducatrices familiales et aides familiales, et la 3e, 12 éducateurs et chefs de service. Deux séances supplémentaires ont réuni 10 professionnels ayant participé à l'une des séances précédentes. L'équipe souligne, en dépit de la diversité des professionnels interrogés, une vision assez homogène de l'accueil.

Plan : Le rapport (83 pages) est constitué de 5 parties : suite à une première partie introductive, l'équipe procède dans la 2e partie à une intéressante revue des approches théoriques de la fratrie (approche analytique, systémique, développementale, par la théorie de l'attachement, etc.) qu'elle conclut sur une revue des travaux consacrés aux indications et contre-indications au placement conjoint. La 3e partie expose la méthodologie et la 4e les résultats, traitant notamment les thèmes suivants : représentations de la fratrie, accueil dans la même maison de plusieurs fratries, relations avec les parents, critères à analyser avant l'accueil d'une fratrie. La 5e partie conclut le rapport.

Résultats : Plutôt que des résultats sur chaque thème, on retiendra globalement le caractère nuancé et fin des observations des professionnels sur leur « objet de travail ». L'association s'est faite connaître à travers un *credo* qui associe la fratrie à un potentiel, les professionnels peuvent détailler en quoi elle l'est effectivement : protectrice par rapport à des sentiments d'abandon, repère rassurant face à la nouveauté, ressource pour se (re)construire. Mails ils ne méconnaissent pas qu'elle puisse aussi constituer un risque : possible enfermement dans un rôle assigné, parfois reconductrice d'une pathologie, aliénante, jusqu'à nécessiter l'éloignement. Loin d'une vision idéalisée de la fratrie, c'est une appréhension pragmatique, et aussi très dynamique qui se dégage de leurs discours : la fratrie apparaît ainsi avant tout comme un « outil » (*sic*) qui leur permet de « travailler » avec chaque enfant : outil d'observation des liens pour permettre une intervention qui aide à une transformation positive, outil d'individuation et de différenciation de chaque membre de la fratrie à travers sa relation à l'éducatrice, outil d'ouverture à d'autres modèles relationnels lorsque deux fratries cohabitent sous le même toit, etc.
Le placement conjoint (comme les autres modalités de placement) a quelque chose « d'un coup de poker » (*sic*), qui mérite cependant d'être joué. A cet égard, la recherche conclut que l'examen systématique de critères tels que l'existence d'un minimum de vécu antérieur commun entre les enfants ainsi qu'une expérience suffisamment positive de ce vécu, l'existence d'éventuelles maltraitances entre enfants, et enfin la capacité de l'enfant à investir de nouvelles relations (notamment maternelle) permettrait de réduire les risques d'une mauvaise indication. Pouvoir procéder à cet examen nécessiterait toutefois que les services préconisant le placement conjoint l'envisagent comme une véritable indication, transmettent un niveau d'information suffisant concernant la famille et prennent réellement en compte la dimension fratrie.

[1] Pour des informations relatives au projet et à l'organisation de l'association, cf. www.sosve.org. Le site donne également un accès intégral au rapport de recherche, ainsi qu'au *cahier SOS n° 1* pour une synthèse en 1 page. Pour des informations sur la recherche en cours concernant l'élaboration d'un « référentiel fratrie », cf. http://www.oned.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=152:appel-doffres-2008&catid=70:recherches-financees-oned&Itemid=30.